

28d, rue de la rotonde - 25000 BESANÇON Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62 - chaprais@gmail.com

> Monsieur Michel LOYAT Ville de Besançon Adjoint à l'urbanisme 2, rue Mégevand 25034 BESANÇON Cedex

Objet: Vœux et questions en suspens aux Chaprais.

Besançon le 8 janvier 2013

Monsieur l'Adjoint,

Nous vous présentons tous nos vœux les meilleurs pour vous et votre famille. Et des vœux plus particuliers concernant votre action au sein de la municipalité, au service des citoyens.

A cette occasion, nous nous permettons de vous rappeler les questions qui restent non résolues en ce début d'année 2013.

1.- Les Chaprais futur centre ville élargi du Grand Besançon de demain.

Cette volonté de développement de la ville doit se concrétiser autrement que par de simples règles de construction inscrites au PLU. Elle nécessite un débat avec ses habitants, voire avec les bisontins, afin d'en préciser les contours et la vocation de ce quartier.

Nous réclamons ce débat depuis plusieurs années déjà sans que nous ayons obtenu une réponse favorable. La perspective des prochaines élections municipales devrait, à notre sens, le favoriser.

2.- La question de l'aménagement de la friche « Pomona ».

Depuis l'annonce faite par le gouvernement de la cession de ces terrains aux collectivités territoriales concernées, nous souhaitons plus que jamais que ces terrains fassent l'objet d'un aménagement concerté. Nous espérons que votre promesse de discussion avant une enquête publique nécessaire, sera tenue afin que cette réalisation réponde à vos souhaits et aux nôtres.

3.- La modification N° 4 du PLU.

 Nous avons fait part au commissaire enquêteur de nos réflexions quant à la proposition d'assouplissement des règles contraignantes en matière de stationnement pour les futures constructions dans un périmètre à proximité du tram.

- Nous souhaitons, comme nous l'avons indiqué, qu'une étude plus fine soit réalisée compte tenu de la densité urbaine du guartier et des activités de commerce, artisanat et de services divers
- Par ailleurs, nous souhaitons également être mieux informés des études concernant la future voie de communication à créer entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort.

4.- <u>Plus de contrôle sur la réalisation des constructions accordées , en conformité avec les permis de</u> construire délivrés.

Vous le savez, par le passé, nous avons pu constater que les déclarations des constructeurs, actées par l'octroi d'un permis de construire, n'étaient pas toujours respectées dans la réalité. Il en est ainsi pour la construction « Coeurville » de Promogim, rue de Belfort avec des balcons rajoutés et le non respect du nombre d'arbres plantés. Certes un permis de construire modificatif a été accordé plusieurs mois après la réalisation de cet ensemble, ne laissant aux riverains concernés que la possibilité d'ester en justice civile. Nous espérons, bien sûr, que de telles situations font partie du passé.

En ce qui concerne les constructions De Giorgi et BLK Immobilier au 83/85 rue de Belfort, nous sommes surpris que dans les plans de masse déposés, aucun cheminement piéton sécurisé n'ait été exigé entre ces trois copropriétés. Cela s'avérait (et s'avère plus que jamais) nécessaire du fait de l'installation d'un commerce important de surgelés avec parking dans la cour permettant l'accès aux deux autres copropriétés. Le va et vient incessant des clients en voiture provoque des situations dangereuses. Il en est de même pour le débouché dans le flux de circulation de la rue de Belfort qui de fait est assez difficile.

Nous avons d'ailleurs demandé à ERDF de bien vouloir déplacer un poteau électrique qui masque la vue de ce débouché. ERDF nous a renvoyés auprès de la municipalité et nous avons, par courrier, avant Noël 2012, souhaité que la ville s'empare de ce dossier.

S'agissant d'un quartier aussi important que le nôtre, nos demandes sont, pour le moins raisonnables et devraient permettre une bonne base de discussion et de coopération avec vos services.

C'est ce que nous souhaitons pour notre part.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur l'adjoint, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

J.Cl Goudot

Copies à : Monsieur le Maire de Besançon,
Monsieur Christophe Dollet, Cabinet du Maire,
Monsieur François Berthet, Grands projets urbains,
Monsieur Jean-Michel Lartaud, urbanisme opérationnel
Monsieur Pascal Millard, Projets et planifications.